



Année universitaire 2024-2025



Responsable de la mention et du parcours : Marie BONTE

Directeur du département : Youssef EL CHAZLI

CONTACT

Secrétariat : Bâtiment D - salle 144

Tél. : 01 49 40 72 90

sec.ssmm@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture (téléphone) : De lundi à jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Horaires d'accueil des étudiant·es :

Lundi 13h-16h

Mardi et mercredi 09h-12h

Jeudi 13h-15h

Sommaire

Année universitaire 2024-2025	1
Sommaire	1
Présentation du master.....	2
Débouchés professionnels et compétences visées.....	3
La recherche.....	4
Les unités de recherche de référence	4
Mobilités internationales	5
Conditions d'admission - Règles communes	6
Le cursus : tableau des enseignements.....	7
Organisation générale du cursus	7
Le tronc commun.....	8
Les dominantes	8
Les langues	8
La méthodologie.....	8
Le mémoire.....	8
L'insertion professionnelle : stage, ateliers, projet collectif tuteuré.....	9
L'insertion professionnelle : les Ateliers.....	10
Le projet collectif.....	11
Les stages	12
Les dominantes.....	13
Les séminaires.....	14
Calendrier de la formation.....	15
La quinzaine d'intégration	17
L'emploi du temps annuel – Master 1	18
L'emploi du temps annuel – Master 2	19
L'équipe du département.....	21
Détail des EC mutualisés dans les dominantes - M1 et M2.....	22

Présentation du master

Le master de sciences sociales Mondes méditerranéens en mouvement, dans la mention Civilisations, cultures et sociétés, a pour objectif de former les étudiant·es aux problématiques posées par les mutations des sociétés méditerranéennes contemporaines dans leur pluralité. Il offre une formation associant recherche en sciences sociales et insertion professionnelle. L'acquisition de connaissances et d'outils permettant de répondre de façon innovante aux questions posées dans ces sociétés s'appuie sur la rencontre d'étudiant·es issu·es d'horizons géographiques, linguistiques et disciplinaires variés.

Le master s'intéresse aux circulations et aux échanges socioculturels et prépare les étudiant·es à la compréhension et à l'analyse de ces sociétés dans leurs interrelations, à différentes échelles, du local au global. L'espace méditerranéen est abordé dans une perspective comparative et dans ses géométries mouvantes, en interrogeant et décroissant les catégories spatiales héritées des empires coloniaux. Ces questions prennent place dans un champ scientifique déjà très riche et en plein renouvellement face aux mouvements sociaux, aux mobilités multiples, aux enjeux (géo-)politiques actuels en Méditerranée ; elles sont rassemblées autour de trois grands axes thématiques : mobilisations, contestation et structures sociales ; culture(s), mobilités, identités ; développement territorial et mondialisation.

La démarche *pluri-* et *trans-* disciplinaire de la formation constitue l'une des spécificités fortes du master et se décline de plusieurs manières :

- Elle s'appuie sur un tronc commun d'enseignements associant cinq disciplines – science politique, sociologie, géographie, histoire, anthropologie – et proposant des cours et ateliers à plusieurs voix sur l'aire méditerranéenne.
- Elle s'ancre dans les orientations disciplinaires des étudiant·es, en proposant deux dominantes : « Institutions, pouvoirs, action collective » et « Développement territorial : projets et acteurs ». Ces dominantes sont construites en lien avec des masters relevant d'autres départements ou UFR de l'Université Paris 8.
- Elle promeut les échanges entre les différentes disciplines en privilégiant, à partir de thématiques communes, des approches croisées, une réflexion critique sur les corpus théoriques et conceptuels, la construction d'outils méthodologiques partagés, visant à enrichir l'apport singulier des différentes disciplines.

Le recrutement s'adresse tant aux étudiant·es français·es qu'étranger·e·s, issu·es de formations diverses (principalement science politique, géographie, sociologie, anthropologie, histoire). Il peut être éventuellement associé à un autre master en double cursus, après accord de l'équipe pédagogique. Le cursus propose des formes pédagogiques variées organisées en cours, ateliers, mémoires, pratique de terrain, stages, travaux individuels et collectifs..., et ajustées aux besoins des étudiant·es, par les projets tuteurés, ainsi qu'à leurs projets professionnels.

Les orientations retenues, en lien avec les unités de recherche de référence (UMR Ladyss, UMR Cresppa, UMR Lavue), s'inscrivent dans différents programmes de recherche nationaux, fédérés au sein du GIS *Moyen-Orient et Mondes musulmans*, et internationaux associant EFR, IFRE et universités.

Le département Sciences sociales des Mondes méditerranéens (SSMM), en relation avec le Service des Relations Internationales, encourage et encadre les mobilités étudiantes vers les pays méditerranéens. Il s'appuie en cela sur une expérience, consolidée depuis vingt ans, d'échanges avec les universités et instituts de recherche de cette aire – Italie, Espagne, Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, Égypte en particulier – ainsi que sur un dialogue avec le territoire francilien et dionysien.

Débouchés professionnels et compétences visées

Le master *Mondes méditerranéens en mouvement* par sa dimension internationale et pluridisciplinaire forme à **cinq grands types de métiers et débouchés**, qui bien souvent, dialoguent entre eux :

- **métiers de la recherche et de l'enseignement**, visant à la promotion et à la relève dans les universités françaises et étrangères des études et recherches appliquées aux aires culturelles concernées. La mise en place de diplômés en réseau dans les pays du Sud dans le cadre de programmes européens – de types Erasmus +, Erasmus-Mundus, notamment – est l'un des objectifs du master. Ces métiers requièrent des compétences en lien avec la méthodologie de recherche, la pédagogie et la formation.

◆ Quelques exemples : Enseignant·e et chercheur·e dans les universités françaises et du pourtour méditerranéen ; Chargé·e de recherche ; Chargé·e de coopération universitaire

- **métiers de la coopération culturelle et de la médiation interculturelle**, au service des établissements publics et services de l'État, de l'Union européenne, des services culturels des ambassades, des instituts, centres culturels associations et collectivités dans l'aire méditerranéenne. Ces métiers requièrent des compétences tant en termes d'organisation d'événements/projets ponctuels qu'en termes de compréhension des enjeux et intérêts autour des échanges entre territoires/pays du pourtour méditerranéen.

◆ Quelques exemples : Chargé·e de mission culturelle ; Chargé·e de médiation interculturelle ; Médiateur·trice culturel

- **métiers liés à l'animation et la promotion des territoires** dans ses différentes composantes : économie sociale et solidaire, climat/protection des écosystèmes, habitat, employabilité, patrimoine, lutte contre les inégalités et la précarité. Et ce, aux échelles locales et régionales, pour des collectivités territoriales, des acteurs du monde associatif et/ou des bureaux d'études. Ils requièrent l'acquisition et le développement de compétences d'encadrement ou de portage de projet et d'analyse des dynamiques territoriales.

◆ Quelques exemples : Chargé·e de mission développement local ; Chargé·e de projet économique ou social

- **métiers de la solidarité et la coopération internationale**, pour des structures basées en France ou à l'étranger, par exemple des ONG, des associations locales, des organisations internationales (Nations-Unies, Union Européenne), des agences de développement, des bureaux d'études. Ils requièrent des compétences tant liées à la gestion de projets qu'à la compréhension des enjeux contemporains : migrations, climat, inégalités, genre etc.

◆ Quelques exemples : Animateur·trice, Chargé·e de projet, Chef·fe de projet, Chargé·e de suivi-évaluation, Grant manager, Consultant·e

- **métiers du journalisme, de la communication et de la vulgarisation des savoirs scientifiques**, à l'interface entre sciences (sociales) et société, exigeant notamment des formes de diffusion et d'intermédiation sur des questions en débat requérant une expertise scientifique. Les compétences visées sont en lien avec la maîtrise des canaux de diffusion (médias et réseaux sociaux) et le développement de capacités rédactionnelles solides.

◆ Quelques exemples : Journaliste, Chargé·e de communication, Chargé·e de plaidoyer

La recherche

Le Master Mondes Méditerranéens en Mouvement est animé par une équipe d'Enseignant-es-Chercheur-es spécialisés dans différentes disciplines des sciences sociales (géographie, sociologie, sociologie politique, science politique, histoire), rattaché-es à une unité de recherche, et privilégiant des terrains et objets de recherche variés (Algérie, Égypte, Italie, France, Liban, Maroc, Tunisie). Ils et elles conçoivent l'adossé du Master à la recherche de quatre manières :

Les sujets des mémoires, qui sont validés par les directeurs ou directrices, et s'insèrent dans les thématiques des travaux des équipes de recherche concernées par le master (cf. infra)

L'insertion dans les activités scientifiques des laboratoires : les séminaires doctoraux accueillent les étudiant-es de Master du département Sciences sociales des Mondes méditerranéens. Les masterant-e-s, sous la direction des directeurs ou directrices de recherche, peuvent être conseillé-es aussi ponctuellement par des doctorant.e.s qui travaillent sur des sujets proches, et sont invité.es à les présenter et à en débattre, lors des sessions de l'équipe de recherche et au sein de l'école doctorale.

La valorisation des mémoires de recherche : les étudiant-es sont encouragé-es à publier les résumés de leur recherche ou des articles complets, dans les revues auxquelles coopèrent les chercheur-es des équipes ainsi que sur le site du département, après accord du/de la directeur-trice. Ils et elles peuvent aussi candidater à des prix ou des bourses de mobilité internationale.

Enfin, le parcours constitue un point d'appui important à **la coopération pour la recherche en sciences humaines et sociales**, notamment entre les différents pays de l'aire méditerranéenne et la France, par le développement de réseaux de recherche en cohérence avec les orientations scientifiques mises en œuvre dans les recherches de ses enseignant-e-s-chercheur-e-s.

Les unités de recherche de référence

- *LADYSS (Laboratoire Dynamiques sociales et Recomposition des espaces) – UMR 7533*

Le LADYSS est une UMR pluridisciplinaire distribuée sur quatre sites universitaires (Paris 1, Paris 7, Paris 8, Paris 10). Rattaché à deux Instituts du CNRS (INSHS et INEE), le Ladyss dépend de deux sections du CNRS (39 et 36) et de trois sections du CNU (19, 23, 24). Il est issu de la fusion, en 1997, de deux laboratoires représentant chacun une discipline : la sociologie (le GRMSE, H. Mendras et M. Jollivet), et la géographie (Strates, M. Rochefort et N. Mathieu). Les appartenances actuelles de ses membres recouvrent de nombreuses disciplines des SHS : géographie, sociologie, économie. <http://www.ladyss.com>

- *CRESPPA (Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris) – UMR 7217*

Créé le 1er janvier 2009, le CRESPPA, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris, UMR 7217 du CNRS, de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, et de l'Université Paris Nanterre fédère le CSU, « Cultures et Sociétés Urbaines », le GTM, « Genre, Travail, Mobilités » et le LabTop, « Laboratoire Théorie du politique ». <http://www.cresppa.cnrs.fr>

- *Le LAVUE (Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement) – UMR 7218*

Créée en 2010, l'UMR rassemble au départ des chercheurs dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de la ville s'intéressant au départ aux formes de la ville, à ses modes de production et de gestion, à ses acteurs et à leurs modes d'habiter. La palette des thèmes s'est par la suite élargie : engagement des acteurs, identités urbaines dans des univers de plus en plus interconnectés, péri-urbanisation, problématiques environnementales. De nombreux chercheurs à l'intersection entre recherche fondamentale et recherche-action dans des pratiques collaboratives. <http://lavue.cnrs.fr/le-lavue/>

Mobilités internationales

En collaboration avec le **Service des Relations et de la Coopération internationale**, le master offre la possibilité d'obtenir des bourses d'étude (Erasmus +) pour effectuer un échange universitaire, une recherche de terrain ou un stage à l'étranger, en particulier avec les pays des universités partenaires du master : Université Saint Joseph à Beyrouth, Université de Tunis, Université de la Manouba à Tunis, Université L'Orientale à Naples, etc.

Le SERCI : <http://www.univ-paris8.fr/Le-Service-des-Relations-et-de-la-Cooperation-Internationales>

Les structures de recherche françaises en Méditerranée que sont les **E.F.E.** (Écoles Françaises à l'Étranger) et les **I.F.R.E.** (Instituts Français de Recherche à l'Étranger), spécialisés dans la recherche en Sciences sociales dans l'aire méditerranéenne proposent des conventions d'accueil pour les étudiant·es souhaitant effectuer une mission de terrain au cours du second semestre de l'année de Master 2 : Elles offrent également des opportunités de bourse aux doctorant·es sur les terrains concernés :

EFR (École Française de Rome), Rome/Italie

EFA (École Française d'Athènes), Athènes /Grèce

Casa de Velasquez, Madrid/Espagne

CJB (Centre Jacques Berque), Rabat

IRMC (Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain), Tunis/ Tunisie

IFEA (Institut français d'Études anatoliennes), Istanbul/ Turquie

IFPO (Institut français du Proche-Orient), Beyrouth /Liban, Territoires palestiniens, Jordanie, Syrie, Irak

CEDEJ (Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales), Le Caire/Égypte et Soudan

Enfin, les étudiant·es ont la possibilité de réaliser un stage à l'étranger, dans une structure d'accueil implantée dans l'un des pays du pourtour méditerranéen (Institut Culturel, Institut de Recherche, ONG, Association, Ambassade par exemple), ou en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Pour les stages à l'international, les étudiant·es sont invité·es à consulter les services suivants de l'Université Paris 8 (en plus de l'enseignant référent stages du département) :

Le SCUIO-IP (Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) : <https://www.univ-paris8.fr/-Stage-a-l-etranger->

Le SERCI (Service des Relations Internationales) :

<https://www.univ-paris8.fr/-Informations-generales-775->

Le SERCI centralise plusieurs financements pour des mobilités à l'étranger, accessibles sous conditions.

<https://www.univ-paris8.fr/Candidature-a-un-financement-de-stage>

Conditions d'admission - Règles communes

Pour intégrer le Master Mondes Méditerranéens en Mouvement, l'admission est possible :

- *En master 1*

- par obtention d'un diplôme au sein de l'Union européenne autorisant l'inscription en M1 dans un champ compatible avec celui du master concerné et du parcours demandé (Sciences humaines et sociales)
- par validation des études supérieures accomplies à l'étranger établie par la commission pédagogique
- par validation des acquis professionnels et personnels (VAPP - décret de 1985) : accès sans avoir le diplôme requis compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles
- par validation des acquis de l'expérience (VAE – articles L. 613-3 et s. du Code de l'Éducation) : accès par validation totale ou partielle d'un diplôme, à condition de faire la preuve de son expérience

La demande d'admission déposée auprès du département Sciences sociales des Mondes méditerranéens, selon les modalités prévues par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est obligatoirement accompagnée d'un projet de recherche. La commission d'admission examine pour chaque parcours les candidatures et est habilitée à apprécier la pertinence du projet, la maîtrise de deux langues, ainsi que le niveau de français des candidat·es étranger·e·s.

- *En master 2*

- par obtention d'un diplôme au sein de l'Union européenne autorisant l'inscription en M2 dans un champ compatible à celui du master concerné et du parcours demandé (Sciences humaines et sociales)
- par validation des études supérieures accomplies à l'étranger, hors UE, diplômes de niveau supérieur ou égal à Bac+4 soumis à la commission pédagogique.
- par validation des acquis professionnels et personnels (VAPP - décret de 1985) : accès sans avoir le diplôme requis compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles
- par validation des acquis de l'expérience (VAE – articles L. 613-3 et s. du Code de l'Éducation) : accès par validation totale ou partielle d'un diplôme, à condition de faire la preuve de son expérience

La demande d'admission déposée auprès du département Sciences sociales des Mondes méditerranéens, selon les modalités prévues par l'Université, est obligatoirement accompagnée d'un projet de recherche argumenté de plusieurs pages, avec indications bibliographiques et choix méthodologiques. La commission d'admission examine pour chaque parcours les candidatures et est habilitée à apprécier la pertinence du projet, la maîtrise de deux langues, le niveau de français des candidat·es étranger·e·s. Elle prévoit un entretien préalable avec les candidat·e·s.

Le cursus : tableau des enseignements

Intitulé des UE	MASTER 1
UE1 - QUINZAINE D'INTEGRATION	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Temps, espaces et sociétés en Méditerranée – Repères fondamentaux ◆ Lire et écrire en sciences sociales – Approches croisées ◆ Ateliers de présentation des outils numériques
UE2 - FONDAMENTAUX I ENJEUX DU CONTEMPORAIN	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Des empires coloniaux aux post-indépendances en Méditerranée - <i>Sociologie politique / Histoire</i> ◆ Les inégalités sociales en Méditerranée – Sociologie
UE5 - FONDAMENTAUX II ESPACES ET SOCIETES	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 séminaire à choisir entre <i>Mobilités en Méditerranée</i> et <i>Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen</i> ◆ Dynamiques territoriales et mondialisation en Méditerranée – Géographie
UE3 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PROFESSIONNALISATION	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Méthodologie de la recherche en sciences sociales (1) : démarches ◆ Méthodologie de la recherche en sciences sociales (2) : terrains ◆ Modules professionnalisation - 2 ateliers par an à choisir parmi 7 proposés
UE4 - DOMINANTE*	<p style="text-align: center;">Dominante 1 - Institutions, pouvoirs, action collective</p> <p style="text-align: center;">Dominante 2 - Développement territorial : projets et acteurs</p>
UE6 - LANGUES	2 EC de langue (soit berbère ou arabe enseignés dans le département, soit une langue méditerranéenne ou anglais au Centre de langues)
UE7 - MEMOIRE	Mémoires (de recherche ou de stage) – Tutorat collectif (Ateliers mémoire de recherche ou de stage) et individuel
Intitulé des UE	MASTER 2
UE1 - APPROFONDISSEMENTS I	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 séminaire à choisir entre <i>Mobilités en Méditerranée</i> et <i>Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen</i> ◆ Villes, culture(s), pouvoir en Méditerranée – Géographie
UE2 -APPROFONDISSEMENTS II <i>2 EC à choisir parmi les 4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mouvements sociaux et transformations du politique en Méditerranée <li style="padding-left: 20px;">◆ Genre en Méditerranée ◆ Géopolitique et constructions politiques en Méditerranée
UE3 - DOMINANTE*	<p style="text-align: center;">Dominante 1 - Institutions, pouvoirs, action collective</p> <p style="text-align: center;">Dominante 2 - Développement territorial : projets et acteurs</p>
UE4 - LANGUES ET ATELIERS PROFESSIONNELS	1 EC de langue (soit berbère ou arabe, langues enseignées dans le département, soit une langue méditerranéenne ou anglais au Centre de langues) 2 ateliers à choisir parmi 7 proposés (ou stage longue durée, ou Projet collectif)
UE5 - MEMOIRE	Mémoires (de recherche ou de stage) – Tutorat collectif (Ateliers mémoire de recherche ou de stage) et individuel (Ateliers)

* La dominante est choisie en fonction du cursus antérieur et du projet professionnel.

Les descriptifs des EC sont accessibles en ligne sur le site du master : <https://master-med.univ-paris8.fr>

Organisation générale du cursus

Le master *Mondes méditerranéens en mouvement* est structuré autour d'un tronc commun, de deux dominantes disciplinaires au choix, de cours de langue, d'ateliers de professionnalisation et d'un bloc recherche. Les deux dominantes proposées sont : Institutions, pouvoirs, action collective ; Développement territorial : projets et acteurs.

Le tronc commun

L'architecture du cursus s'appuie sur des enseignements thématiques qui définissent la spécificité de ce parcours de master en termes de formation et de recherche (UE 2 et UE 5 en M1, UE1 et UE2 en M2). Dans ces UE est mise en œuvre une approche transdisciplinaire concernant les transformations des sociétés méditerranéennes et permettant une analyse des enjeux de la diversité sociale, (géo-) politique, culturelle dans l'espace méditerranéen.

Les dominantes

Les dominantes (ou spécialités) sont fondées sur un travail en commun entre le département Sciences sociales des Mondes méditerranéens et les départements des disciplines concernées et sur la prise en compte du parcours de l'étudiant·e intégrant notamment la nature de sa Licence (voir page Présentation des dominantes). Former des spécialistes des « mondes méditerranéens » dans leurs interrelations revêt de multiples dimensions qui doivent s'appuyer sur de solides compétences disciplinaires sans lesquelles la transdisciplinarité perd de sa pertinence. C'est pourquoi le choix a été fait de formaliser de façon institutionnelle ces assises disciplinaires par la mise en place de deux dominantes.

Ces UE offrent la possibilité aux étudiant·es de favoriser leur intégration dans l'université et leurs contacts avec les étudiant·es de différents départements en suivant des EC dans les parcours de formation mutualisés avec d'autres masters de l'université. Chacune des trois dominantes comprend des enseignements d'un volume horaire d'environ 100 heures en Master 1 et 60 heures en Master 2.

Les langues

Compte tenu de la spécificité de la mention, la connaissance de plusieurs langues et cultures est essentielle. Des enseignements d'arabe et de berbère sont dispensés au sein du département : découverte du monde berbère dans ses aspects culturel, historique, linguistique et sociolinguistique (EC berbère) et communication orale en langue arabe (EC arabe). Les autres EC de langues sont dispensés au *Centre de langues* (CDL) de l'Université, et le choix de celles-ci sera encadré sur le plan pédagogique afin qu'il soit fondé sur sa pertinence au regard du parcours de l'étudiant·e et de son projet universitaire et professionnel.

La méthodologie

L'enseignement de la méthodologie de la recherche en sciences sociales en 1^{ère} année de master intègre la présentation de méthodes auxquelles ont recours les études en sociologie, en géographie, en histoire, en science politique, mises en relation avec les approches et problématiques qui organisent les EC mutualisés avec les départements concernés. Il se fonde également sur une enquête collective, encadrée par deux enseignant·es, visant à la mise en application des démarches et des méthodes de récolte de la donnée empirique. Cette formation croise des méthodologies et des outils diversifiés transférables dans le domaine de la vie professionnelle.

Le mémoire

Le mémoire peut avoir une orientation exclusivement recherche (*mémoire de recherche*) ou intégrer plus spécifiquement une dimension professionnelle (*mémoire de stage*).

Il est conçu prioritairement dans une logique de continuité entre le M1 et le M2 ; le choix d'un sujet transversal sur les deux années sera donc privilégié, sauf pour les étudiant·es ayant fait leur cursus de M1 dans un autre master.

L'encadrement des mémoires est assuré de différentes façons :

- à travers les EC de « Méthodologie en Sciences sociales » dans le tronc commun en M1 qui peuvent être complétés par de la méthodologie dans le cadre de la spécialisation de l'étudiant·e.

- par les EC des ateliers de suivi collectif en M1 pour une construction des problématiques à traiter et un suivi individualisé.
- par un suivi individuel, assuré par un-e directeur-trice de mémoire, sur rendez-vous

Les cours de méthodologie de la recherche et les ateliers de suivi collectif donnent lieu à divers travaux de rendu intermédiaires, détaillés dans le document intitulé « Ateliers Mémoire – Calendrier et Attendus ». En fin d'année universitaire, les travaux réalisés donnent lieu à une soutenance devant un jury.

L'insertion professionnelle : stage, ateliers, projet collectif tuteuré

L'insertion professionnelle – qui combine recherche et professionnalisation – est préparée au sein de **sept ateliers ou modules de professionnalisation proposés en M1 et M2**. Le cursus prévoit l'obligation de suivre au minimum 2 ateliers par an (sauf stage long ou projet collectif en M2). Il est toutefois possible de suivre d'autres ateliers en complément.

En outre :

- Les étudiant-es ont la possibilité de professionnaliser davantage leurs cursus notamment à travers la réalisation d'un **stage** en M1 et/ou M2.

Ils/Elles peuvent suivre un stage de 4 semaines minimum (stage court M1) et/ou de 24 semaines maximum (stage long M2) qui donnera lieu à la rédaction d'un mémoire et/ou rapport de stage articulant professionnalisation et travaux de recherche.

- Depuis 2020, les étudiant-es de M2 peuvent également s'orienter vers la réalisation d'un **projet collectif**. La participation au projet collectif est réservée aux étudiant-es de M2. Elle est conditionnée pour les étudiant-es au suivi de l'atelier de Gestion de projets à l'International (GPI) soit en M1 l'année précédente, soit en M2.

L'insertion professionnelle : les Ateliers

BLOC 1 : OUTILS

- 1.1 Atelier Techniques d'expression orale et écrite en situation professionnelle (M1 en priorité)
- 1.2 Atelier Outils et techniques de collecte des données (Formation au logiciel de traitement d'enquêtes SPSS)
- 1.3 Atelier SIG (mutualisé avec le Département de géographie) – inter semestre (dates à confirmer)

BLOC 2 : DEMARCHES PROFESSIONNELLES

- 2.1 Atelier Enquêtes et terrains en Sciences sociales (alternance 1 an sur 2 : Archive ou Enquête de terrain)
- 2.2 Atelier Gestion de projet à l'international (GPI)
- 2.3 Atelier Management de projet territorial (MPT) – inter semestre (en partenariat avec Profession Banlieue)
- 2.4 Atelier Instituts culturels et animation culturelle (en partenariat avec l'Institut du Monde Arabe)

En M1, les étudiant-es choisissent 2 ateliers de professionnalisation parmi les 7 proposés ci-dessus.

En M2, le cursus prévoit trois types de dispositifs ; les étudiant-es ont ainsi le choix entre :

- Le suivi de deux ateliers de professionnalisation
- Le suivi d'un stage de longue durée
- La réalisation d'un projet collectif

Dates des ateliers

- ◆ Atelier Outils et techniques de collecte des données – (Logiciel traitement enquêtes, SPSS)
Semestre 2 – 22 janvier (9h-12), 29 janvier ; 5, 12, 19 février (9h-13h) ; 26 février (9h-14h)
- ◆ Atelier Gestion de projet à l'international –
Semestre 1 – 2 octobre, 16 octobre, 23 octobre, 13 novembre, 20 novembre, 4 décembre (séances de 9h à 13h)
- ◆ Atelier Management de projet territorial
Atelier intensif inter-semestre – du 13 au 17 janvier, matin et après-midi
- ◆ Atelier Instituts culturels et animation culturelle
Semestre 1 (*le vendredi matin*) – 27 septembre, 4 octobre, 11 octobre, 18 octobre, 8 novembre, 15 novembre, 22 novembre
- ◆ Atelier Système d'Information Géographique (SIG)
Stage intensif dédoublé en janvier (inter-semestre, du 20 au 24 janvier ou du 27 au 31 janvier). *L'inscription à cet EC se fait auprès de l'enseignante (Mme Ibtissem Tounsi) dès le 1er semestre, en novembre.*
- ◆ Atelier Techniques d'expression orale et écrite en situation professionnelle (M1 en priorité)
Semestre 2 – (dates à fixer ultérieurement)
- ◆ Atelier Enquêtes et terrains en Sciences sociales – Archives
Semestre 2, semaine 7 au 11 avril

Le projet collectif

De quoi s'agit-il ?

Chaque année, un groupe d'étudiant·es de M2 prend part à un projet collectif. Il s'agit d'une mise en situation réelle dans le cadre d'un projet (en cours ou à venir) mené par une organisation qui peut être une ONG, une collectivité territoriale, une organisation internationale ou une association.

Il doit à ce titre déboucher sur un rendu auprès de cette organisation correspondant aux exigences attendues dans un cadre professionnel. Il constitue en ce sens une expérience professionnelle valorisable dans le parcours de l'étudiant·e. Pour la structure concernée, ce partenariat permet de mobiliser une analyse distanciée en sciences sociales des étudiant·e set des enseignant·es du Master, au service de l'amélioration de son action.

Tout en conservant son caractère professionnalisant, la conduite du projet collectif s'inscrit dans un processus d'apprentissage. C'est la raison pour laquelle les étudiant·es bénéficient d'un double tutorat : de l'équipe du Master de manière rapprochée, et de l'organisation partenaire sur des moments-clés.

Les précédents projets collectifs

- **Année 2023 – 2024** : 6 étudiant·es ont mené une étude sur les formes d'engagement citoyen des jeunes en Tunisie, au Maroc, et en France, pour Solidarité Laïque, une union d'organisations engagées pour la promotion de l'école publique, l'éducation populaire et l'économie sociale et solidaire.

>Au programme : analyse bibliographique, échanges en visioconférence avec les partenaires tunisiens, marocains, français, co-définition de la méthodologie, séminaire de travail délocalisé en Auvergne, mission terrain de dix jours en Tunisie réalisée en mars 2024, missions ponctuelles au Maroc et en France, finalisation du document, restitutions.

- **Année 2022 – 2023** : 4 étudiantes ont mené une étude sur les formes d'engagement citoyen au Souss-Massa et leurs mises en réseau à travers trois dynamiques citoyennes.

>Au programme : analyse bibliographique, échanges en visioconférence avec les partenaires marocains, co-définition de la méthodologie, séminaire de travail délocalisé en Auvergne, mission terrain au Maroc réalisée en mars 2023, finalisation du document, restitutions.

>Disponible ici : [https://www.migdev.org/wp-content/uploads/2023/12/231122_Etude-FR-UnivP8_MD-Les formes d'engagement citoyen au Souss-Massa et leurs mises en reseau VF.pdf](https://www.migdev.org/wp-content/uploads/2023/12/231122_Etude-FR-UnivP8_MD-Les%20formes%20d'engagement%20citoyen%20au%20Souss-Massa%20et%20leurs%20mises%20en%20reseau%20VF.pdf)

- **Année 2021 – 2022** : 4 étudiant·es ont mené une étude sur les liens au territoire des jeunes du Souss Massa (Maroc) dans leurs trajectoires et leurs mobilités.

>Disponible ici : <https://www.migdev.org/wp-content/uploads/2022/09/2022-Etude-sur-les-dynamique-Jeunesses-dans-la-r%C3%A9gion-du-Souss-Massa-VF.pdf>

La participation au projet collectif est réservée aux étudiant·es de M2. Elle est conditionnée pour les étudiant·es au suivi de l'atelier de Gestion de projets à l'International (GPI) soit en M1 l'année précédente, soit en M2.

La participation au projet collectif est engageante et représente un volume de travail conséquent. Elle exonère donc les étudiant·es de suivre les deux ateliers de professionnalisation prévus en M2, ainsi que de l'EC de dominante prévu dans un autre département.

Les stages

En plus des ateliers de professionnalisation proposés au cours des deux années de master, le cursus intègre la possibilité d'effectuer des stages **dès le M1 (stages courts) et l'année de M2 (stages longs – jusqu'à 24 semaines, soit 6 mois).**

Les stages apportent une expérience professionnelle, permettent de mettre en application les compétences acquises en cours et en ateliers, et de tisser un réseau relationnel dans une perspective d'insertion professionnelle.

Ils peuvent aussi constituer une porte d'entrée vers un terrain de recherche. En fonction des parcours et des choix individuels, le stage donne lieu à :

- **la rédaction d'un mémoire de stage si les deux exercices sont liés (mémoire et stage).**
- **la rédaction d'un rapport de stage,**

Pour la recherche de stages, le département met à disposition son réseau, diffuse les offres et travaille en étroite collaboration avec le SCUIO-IP (Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) qui peut vous appuyer dans votre orientation professionnelle et la recherche de stages / premiers emplois

L'enseignant·e référent·e des stages gère un groupe Moodle où sont centralisées plusieurs offres, les démarches à suivre (candidature, conventions, demandes de bourse de mobilité), et les attendus concernant les rendus (mémoire de stage ou rapport de stage, en fonction des situations).

Un document récapitulatif est disponible sur ce groupe Moodle.

Chaque année, des conventions sont signées avec des organismes très divers (Ministères, Instituts culturels, ONG, Instituts de recherche, maisons d'édition, collectivités territoriales), en France et dans les pays du pourtour méditerranéen.

Les étudiant·es optant pour un stage, que ce soit au sein d'une entreprise, collectivité territoriale, organisation internationale ou association, seront encadré·es par un·e tuteur/tutrice de la structure.

Quelques **exemples** de structures d'accueil de nos étudiant·es :

SOS Méditerranée
Institut du Monde Arabe
Département de Seine Saint Denis
UNESCO
ONG GRDR
Association REVIVRE
Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables - AVITEM
Centre d'études et de documentation économiques, juridiques, et sociales (CEDEJ)
Fonds pour les Femmes en Méditerranée
ONG Migrations & Développement
Zaman Books and Curating
Cour Pénale Internationale
Assemblée Nationale
SOS Méditerranée
Association DARNA
L'ASILO Napoli
Musée national de l'histoire de l'immigration
La fête de l'Huma
ENGIE
MUCEM
Institut national de l'histoire de l'art

Les dominantes

- *Dominante 1 - Institutions, pouvoirs, action collective*

La dominante « Institutions, pouvoirs, action collective » associe 1 EC obligatoire dispensé dans le département SSMM et la mutualisation d'enseignements dispensés par le Département de Science politique et par le département de Sociologie et d'Anthropologie. Elle fournit aux étudiant·es des compétences opératoires pour comprendre les logiques et les effets des divisions et des inégalités structurant nos sociétés au niveau infranational comme supranational, et pour intervenir professionnellement dans ces domaines. Qu'il s'agisse de désamorcer les tensions ou les phénomènes d'exclusion issus de mécanismes de discrimination (origine sociale, raciale, sexuelle, etc.) ou de s'attaquer aux déséquilibres, lourds de conséquences, marquant les relations transnationales, la connaissance des phénomènes sous-jacents accumulée au sein de la formation comme celle des instruments d'action existants (et de leurs éventuels effets pervers), constitueront la clé de la reconnaissance professionnelle des étudiant·es. La mutualisation avec le master 1 de Sciences sociales permet en particulier de mieux appréhender la dimension essentielle de l'enquête sociologique ou de la démarche anthropologique d'un point de vue épistémologique appliquée à des thématiques particulières (Parcours de M2 : « Mondes urbains et inégalités » ; « Anthropologie de la mondialisation ») et transposables notamment à l'aire culturelle concernée par notre master tant dans une démarche de recherche que professionnalisante.

- *Dominante 2 - Développement territorial : projets et acteurs*

La dominante « Développement territorial : projets et acteurs » s'appuie sur une mutualisation du parcours du Master VARAP du département de Géographie, et de la mineure « Géographie Sociale » de la Licence 3 de géographie. Cette dominante a pour objectif de former des chercheur·es et des spécialistes doté·es de compétences en matière de développement territorial en lien avec les dynamiques globales (recherche, mobilisation et gestion des ressources). Les compétences visées doivent permettre aux étudiant·es d'identifier les vulnérabilités territoriales, d'expliquer la dimension spatiale des rapports de domination, de cerner les mécanismes globaux, régionaux et locaux qui les produisent, de même que les actions et réactions des sociétés qui leur répondent. Sont ainsi mis en œuvre des principes de développement territorial, visant à trouver des solutions dans la mobilisation des ressources locales ou extra-locales et mettant en interaction positive les différents acteurs qui s'y impliquent (Institutions internationales ou suprarégionales, États, pouvoirs locaux, détenteurs de capitaux, entreprises, ONG, habitants, etc.), notamment en organisant et en animant la concertation autour de projets de développement. Pour ce faire, ils/elles sont appelé·es à acquérir de fortes capacités d'intermédiation entre décideurs, aménageurs, gestionnaires et société civile.

Les séminaires

Les séminaires des EC « Mobilités en Méditerranée » et « Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen » se déroulent au second semestre ; il s'agit de séminaires ouverts à tous les publics. Les programmes sont communiqués à la fin du premier semestre. Un troisième séminaire portant sur les « Enjeux environnementaux en Méditerranée » est également proposé au 1^{er} semestre dans le cadre de la Dominante 2 (Développement territorial : projets et acteurs).

Par ailleurs, les étudiant·es du master sont régulièrement informé·es des séminaires ouverts et des journées d'étude organisés dans d'autres lieux comme la Dionyversité et par d'autres institutions, comme les UMR partenaires du master mais aussi l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient (IREMMO), l'Institut du monde arabe (IMA), etc.



(In-)visibilités, vulnérabilités et résistances en contexte migratoire

Les séances se tiendront les mercredis de 15h à 18h en salle D003 (Bât D)

Pour sa sixième édition, le séminaire Mobilités en Méditerranée explore la thématique des (in-)visibilités, vulnérabilités et résistances en contexte migratoire. Le durcissement des politiques migratoires s'accompagne en effet d'un arsenal technique toujours plus performant mais aussi de processus d'assignation à des figures sociales tantôt criminelles, tantôt victimaire, de catégorisation et de sélection des populations migrantes en fonction de leur vulnérabilité, selon des représentations variées et souvent genrées. Dans l'entremêlement de logiques sécuritaire et humanitaire, d'invisibilité et de surmédiatisation, il s'agira de saisir les stratégies de résistance et de revendication mises en œuvre par les migrant·es et par d'autres acteurs à différentes échelles. Seront également abordées d'autres formes de mobilités, plus discrètes et en tension entre privilèges et vulnérabilités.

À partir d'études de cas empiriques, l'objectif est de croiser des disciplines, des paroles et des méthodologies plurielles pour évoquer les expériences migratoires dans l'espace méditerranéen, des pratiques de terrain, des regards de chercheurs et de langages divers: cartographiques, artistiques, etc.

Master Mondes Méditerranéens en Mouvement
Séminaire Mobilités en Méditerranée 2023-2024
Coordonné par Pascale Froment



PROGRAMME

31 JANVIER 2024
Introduction au séminaire
PAR PASCAL FROMENT (Université Paris 8 / LADYSS)

14 FÉVRIER 2024
ALICE LATOUCHE (MIGRINTER / Université Paris 8)
Laisser des traces pour ne pas disparaître : une étude des *pushbacks* sur la mer Égée

28 FÉVRIER 2024
MERYL JOLY (EIREST / Université Paris 1)
Les mobilités entrepreneuriales Nord-Sud, entre privilège(s) et vulnérabilité(s)

13 MARS 2024
CAMILLE SCHMOLL (EHESS / UMR Géographie-cités)
Féminiser le regard sur les migrations en Méditerranée

20 MARS 2024
MARION SLITINE (EHESS / MUCEM)
Artistes palestinien.ne.s en exil

27 MARS 2024
En attente de confirmation - sera communiqué ultérieurement

3 AVRIL 2024
CAMILLE GUENEBAUD (Université Paris 8 / LADYSS)
Penser ensemble les frontières nationales, urbaines et sociales. Enquête dans la ville de Calais

10 AVRIL 2024
FARIDA SOUIAH (IREMMO / Emlyon)
Jeunesses (im)mobiles en Algérie et en Tunisie



SEMINAIRE

« RELIGIONS ET POUVOIR DANS L'ESPACE MEDITERRANEEN »

Etat(s) et islam(s) : socio-anthropologie d'une dispute

Photo : Carlos Sanchez

Calendrier de la formation

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
D 1	M 1	V 1	D 1	M 1	S 1
L 2	M 2	S 2	L 2	J 2	D 2
M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3
M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	M 4
J 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5
V 6	D 6	M 6	V 6	L 6	J 6
S 7	L 7	J 7	S 7	M 7	V 7
D 8	M 8	V 8	D 8	M 8	S 8
L 9	M 9	S 9	L 9	J 9	D 9
M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10
M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	M 11
J 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12
V 13	D 13	M 13	V 13	L 13	J 13
S 14	L 14	J 14	S 14	M 14	V 14
D 15	M 15	V 15	D 15	M 15	S 15
L 16	M 16	S 16	L 16	J 16	D 16
M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17
M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	M 18
J 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19
V 20	D 20	M 20	V 20	L 20	J 20
S 21	L 21	J 21	S 21	M 21	V 21
D 22	M 22	V 22	D 22	M 22	S 22
L 23	M 23	S 23	L 23	J 23	D 23
M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24
M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	M 25
J 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26
V 27	D 27	M 27	V 27	L 27	J 27
S 28	L 28	J 28	S 28	M 28	V 28
D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	
L 30	M 30	S 30	L 30	J 30	
	J 31		M 31	V 31	

Fermeture de l'université

Pause pédagogique (facultative)

Vacances Education nationale (établissements primaires et secondaires)

MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
S 1		M 1		J 1	Fête du Travail	D 1		M 1		V 1		L 1	
D 2	Semaine 10	V 2		V 2		L 2	ratrappages semestre 1	M 2		S 2		M 2	
L 3		S 3		S 3		M 3		J 3		D 3		M 3	
M 4		D 4		D 4		M 4		V 4	jury - session 1	L 4		J 4	
M 5	Semaine 6	L 5		L 5		J 5		S 5		M 5		V 5	
J 6		M 6		M 6		V 6		D 6		M 6		S 6	
V 7	Semaine glissante	M 7		M 7		S 7		L 7		J 7		D 7	
S 8		M 8		J 8	Victoire 1945	D 8		M 8		V 8		L 8	
D 9	Semaine 11	V 9		V 9		L 9	Pentecôte	M 9		S 9		M 9	
L 10		S 10		S 10		M 10	ratrappages semestre 2	J 10		D 10		M 10	
M 11		D 11		D 11		M 11		V 11		L 11		J 11	
M 12	Semaine 7	L 12		L 12		J 12		S 12		M 12		V 12	
J 13		M 13		M 13		V 13		D 13		M 13		S 13	
V 14		M 14		M 14		S 14		L 14	Fête nationale	J 14		D 14	
S 15		J 15		J 15		D 15		M 15		V 15	Assomption	L 15	
D 16		V 16		V 16		L 16	rendu des mémoires	M 16		S 16		M 16	
L 17		S 17		S 17		M 17		J 17		D 17		M 17	
M 18		D 18		D 18		M 18		V 18		L 18		J 18	
M 19	Semaine 8	L 19		L 19		J 19		S 19		M 19		V 19	
J 20		M 20		M 20		V 20	Date limite saisie notes session 2	D 20		M 20		S 20	
V 21		L 21	Lundi de Pâques	L 21		S 21		L 21		J 21		D 21	
S 22		M 22	Examen	M 22		D 22		M 22		V 22		L 22	
D 23		M 23		V 23	Date limite saisie des notes 2e sem.	L 23		M 23		S 23		M 23	
L 24	Semaine 12	J 24		S 24		M 24		J 24		D 24		M 24	
M 25		V 25		D 25		M 25	Soutenances session 1	V 25		L 25		J 25	
M 26	Semaine 9	S 26		L 26		J 26		S 26		M 26		V 26	
J 27		D 27		M 27		V 27		D 27		M 27		S 27	
V 28		L 28		M 28	Date limite jury annuel session 1	S 28		L 28		J 28		D 28	
S 29		M 29		J 29	Ascension	D 29		M 29		V 29		L 29	
D 30		M 30		V 30	Fermeture administrative	L 30		M 30		S 30		M 30	Date limite sout. stages et mémoires
L 31				S 31				J 31		D 31	Cloture année univ. et fin des stages		

La quinzaine d'intégration

	Mercredi 11/09	Jeudi 12/09	Vendredi 13/09
Matin 9h45 - 12h	Accueil Présentation générale du Master, du cursus et de l'équipe pédagogique	Présentation des Ateliers Présentation des stages	Journée Institut du Monde Arabe RDV 9h45 sur le parvis de l'IMA Présentation de l'Institut et visite de l'Exposition Permanente <i>Pause déjeuner libre</i> Exposition Arabofuturs Présentation de l'atelier ICAC
Après midi 13h30 - 16h30	Présentation des dominantes et langues *** Présentation de l'établissement et des règles de scolarité *** Distribution des fiches d'Inscription pédagogique	Atelier Gestion de projet à l'international et Projet collectif en M2 Ouverture des Inscriptions Pédagogiques	

Salle D-003

	Lundi 16/09	Mardi 17/09	Mercredi 18/09
Matin 9h45 – 12h	Dire, lire et écrire les concepts en sciences sociales	Temps, espaces et sociétés en Méditerranée : Conférence	Table ronde : Un master en SHS, et après ?
Après midi 13h30 -16h	Mémoire et recherche <i>Place du mémoire dans le cursus</i> Ateliers mémoires *** Correction des IP *** Visite de la BU	Mobilités internationales et Vie étudiante	Ballade Urbaine

L'emploi du temps annuel – Master 1

Semestre 1

Créneau horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	UE2 Des empires coloniaux aux postindépendances D003 T. Quemeneur	UE 3 Méthodologie de la recherche (I) D008 M. Bonte A.Latouche	Ateliers Professionnalisation GPI (9h-13h) D003 R. Nael **** Ateliers AMRS (9h/12h)	UE 2 Inégalités sociales en Méditerranée D003 S. Zegnani	Atelier Professionnalisation Instituts culturels et animation culturelle (IMA) (9h00-12h30) D003 M. Bonte
12h-15h			Ateliers AMRS (12h/15h)		
15h-18h			UE 4 Berbère D121 F. Benmokhtar	UE 6 Arabe M1/M2 Débutants D121 H. Saad	

	EC de tronc commun (obligatoire)
	EC de dominante
	Atelier Professionnalisation (2 par an, au choix) et Mémoire (obligatoire - 6 séances par an)
	EC à choix (M2)
	Séminaire (1 par an, à choix)

Dates Atelier Instituts culturels : 27/09, 04/10, 11/10, 18/10, 8/11, 15/11, 22/11

Dates GPI 2024/2025 : 2/10, 16/10, 23/10, 13/11, 20/11, 4/12

Semestre 2

Créneau horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h		UE 3 Méthodologie de la recherche (II) D003 M. Bonte A. Latouche	Atelier Méthodes quantitatives (9h-13h) D135 S. Zegnani *** Ateliers AMRS (9h-12h)	UE 5 Dynamiques territoriales et mondialisation D003	
12h-15h	Dominante 2 Enjeux Environnementaux en Méditerranée D003	Dominante 1 Politisations en Méditerranée D003 S. Zegnani	Ateliers AMRS (12h-15h)	UE 1 Séminaire : Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen D003 D. Le Saout	
15h-18h		UE 1 Séminaire : Mobilités en Méditerranée D003 A.Latouche	UE 6 Berbère D003 F. Benmokhtar	UE 6 Arabe M1/M2 Avancés D003 H. Saad	

L'emploi du temps annuel – Master 2

Semestre 1

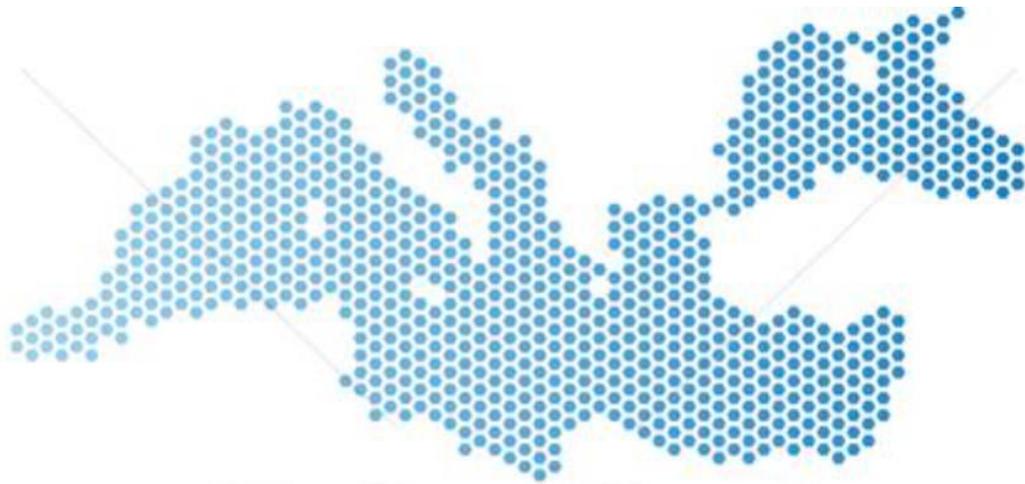
Créneau horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	UE 2 Genre en Méditerranée D008 A. Latouche		Ateliers Professionnalisation GPI (9h-13h) D003 R. Nael ****	UE 2 Mouvements sociaux et transformations du politique D008 A. Bel Hadj	Atelier Professionnalisation Instituts culturels et animation culturelle (IMA) (9h00-12h30) D003 M. Bonte
12h-15h	UE2 Géopolitique en Méditerranée D 003 M. Bonte	UE 3 Dominante 1 Controverses et contestations en Méditerranée D. Le Saout D003	Ateliers AMRS (9h/12h) Ateliers AMRS (12h/15h)	UE 1 Villes, culture(s), pouvoir en Méditerranée D003 S. Zegnani	
15h-18h			UE 4 Berbère D121 F. Benmokhtar	UE 6 Arabe M1/M2 Débutants D121 H. Saad	

■	EC de tronc commun (obligatoire)
■	EC de dominante
■	Atelier Professionnalisation (2 par an, au choix) et Mémoire (obligatoire - 6 séances par an)
■	EC à choix (M2)
■	Séminaire (1 par an, à choix)

Dates Atelier méthodes Quantitatives : 22/01, 29/01 ; 05/02 ; 12/02 ; 26/02 ; 04/03

Semestre 2

Créneau horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h			Atelier Méthodes quantitatives (9h-13h) D135 S. Zegnani *** Ateliers AMRS (9h-12h)		
12h-15h			Ateliers AMRS (12h-15h)	UE 1 Séminaire : Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen D003 D. Le Saout	
15h-18h		UE 1 Séminaire : Mobilités en Méditerranée D003 A. Latouche	UE 6 Berbère D003 F. Benmokhtar	UE 6 Arabe M1/M2 Avancés D003 H. Saad	



L'équipe du département

NOM Prénom	Mots clés
BENMOKHTAR Farid farid.benmokhtar@gmail.com	Contact de langues ; Politique et aménagement linguistique en Afrique du Nord ; Mutations linguistiques, culturelles et civilisationnelles des sociétés berbères ; Kabylie
BELHADJ Aymen aymenbelhoui@gmail.com	Travail ; Organisations ; Action collective ; Mobilisations ; Jeunes ; Générations ; Transitions démocratiques ; Participation
BONTE Marie marie.bonte02@univ-paris8.fr	Villes et sociétés post-conflit ; Géographie de la nuit et des loisirs nocturnes, pratiques transgressives Géographie sociale, géopolitique, méthodologie de la recherche ; Liban, Beyrouth
DUCLOS-VALOIS Juliette juliette.duclos@ehess.fr	Anthropologie politique et de la violence ; expérience migratoire et (im)mobilité ; anthropologie du vivant, habitabilité ; méthodologie de l'enquête
EL CHAZLI Youssef youssef.el-chazli@univ-paris8.fr	Sociologie politique ; mouvements sociaux au Maghreb/Machrek ; crises politiques et révolutions ; politiques de la nature ; enquête
GRANDJEAN Joan joan.grandjean@unige.ch	Histoire de l'art contemporain (1980 à nos jours) ; Art et mondialisation (fin du 20e siècle à nos jours) ; Histoire de l'art du monde arabe (19e siècle à nos jours) ; Histoire de l'espace géoculturel arabe (19e et 21e siècle) ; Futurismes arabes.
LATOUCHE Alice latouche.alice@gmail.com	Sociologie politique ; migration dans l'UE ; camps de rétention en Grèce ; gouvernement humanitaire ; sociologie du genre
LE SAOUT Didier dlesaut@univ-paris8.fr	Sociologie politique ; mouvements sociaux au Maghreb, et leurs constructions identitaires ; amazighité ; Kurdes
MORNAL Nadine sec.ssmm@univ-paris8.fr	Gestionnaire pédagogique, secrétariat du master
NAEL Robin robin.nael@univ-paris8.fr	Professionnel en ONG (gestion / évaluation / capitalisation de projets). Solidarité internationale ; humanitaire ; développement ; mobilisation de la société civile ; migrations/mobilités ; territoires
QUEMENEUR Tramor tquemeneur@gmail.com	Histoire de la colonisation et de la décolonisation, guerre d'Algérie, mémoires et post-mémoires de la guerre d'Algérie
SAAD Hassan saadhassan80@hotmail.com	Agrégé d'arabe, enseignement arabe (Institut du Monde Arabe, Mairie de Paris, INALCO)
ZEGNANI Sami sami.zegnani@univ-paris8.fr	Sociologie de la jeunesse, espaces publics, quartiers populaires France/Tunisie, culture hip-hop, religion, ethnographie, statistiques
Autres collaborateurs	
CASTAING François francois.castaing@univ-paris8.fr	membre de l'ONG Migrations et développement ; Économie sociale et solidaire ; développement

Détail des EC mutualisés dans les dominantes - M1 et M2

UE4 M1 (coefficient : 4 – ECTS : 9) ET UE3 M2 (coefficient : 3 – ECTS : 10)

DOMINANTE 1 - INSTITUTIONS, POUVOIRS, ACTION COLLECTIVE

1 EC OBLIGATOIRE PAR AN : EC DE SOCIOLOGIE POLITIQUE DISPENSE AU SEIN DU DEPARTEMENT MMM	Code Apogée	Se m	Nb heures	Créneau de cours
M1 Politisations en Méditerranée	DTA1ED08	S2	30	Mar 12h – 15h
M2 Controverses et contestations en Méditerranée	DTA3ED08	S1	30	Mar 12h – 15h
+ 2 EC AU CHOIX au sein de l'UFR Textes et Sociétés en M1 et 1 EC en M2 Attention : dans la limite des places disponibles				
Département de science politique*				
Environnement et risques globaux	DHE3ET01	S1	39	Mer 12-15h
Politiques des migrations	DHE3ET03	S1	39	Lun 12h-15h
Politique et numérique	DHE3ET06	S1	39	Lun 15-18h
Politiques et métiers de la culture	DHE3ED06	S1	39	Jeudi 15h-18h
Arts et Images	DHE2ED08	S2	39	À définir
Discriminations, justice, police	DHE2ET01	S2	39	À définir
Race, genre, classe	DHE2ET04	S2	39	À définir
Théories politiques de la culture (mention "théorie	DHE2ED10	S2	39	À définir
Département de sociologie et d'anthropologie				
Villes, mobilisations, migrations : sociologie de la contestation.	DHFMED04	S1	39	Jeudi 15h-18h
<i>Anthropologie des circulations culturelles</i>	DHFMED09	S1	39	Mar 13h – 16h (musée du Quai Branly)
Anthropologie du développement en contexte	DHFMED10	S1	39	Mar 14h30-17h30
Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social.	DHFMED03	S2	39	Jeudi 15h – 18h
Inégalités et mobilisations en France et en Europe : approches quantitatives	DHFMED06	S2	39	Mardi 9h – 12h
Classes sociales et inégalités : sociologie des élites et des classes dirigeantes	DHFMED05	S1	39	Intensif 15-22 janvier
Mondialisation-globalisation	DHFMED07	S2	39	Jeudi 12h-15h
Politiques de la Nature	DHFMED08	S2	39	Journées ponctuelles le vendredi de 12h à 18h – IUT de Montreuil
Institut d'Etudes Européennes				
Politique étrangère	DUA3ED14	S1	39	Lundi 15h-18h
Événementiel	DUA4ED06	S2	39	Communiqué ultérieurement

*L'inscription se fait auprès des secrétariats pédagogiques de chaque formation, et/ou des enseignant-es lors du premier cours.

Pour plus de détails, voir la fiche "EC Externes" sur le Moodle du Secrétariat Pédagogique et les sites des formations.

Les étudiant-es peuvent suivre un EC de master quelle que soit leur année d'inscription en master (M1/M2).

DOMINANTE 2 - DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : PROJETS ET ACTEURS

1 EC OBLIGATOIRE PAR AN : EC GEOGRAPHIE DISPENSE AU SEIN DU DEPARTEMENT MMM	Code Apogée	Sem	Nb heures	Créneau de cours
M1 Enjeux environnementaux en Méditerranée	DTA1ED09	S2	30	Lun 12h-15h
M2 Approches du développement en Méditerranée	DTA3UT10	S1	30	Jeu 09h-12h
Département de Géographie - EC mutualisés avec le Master VARAP				
Les temps de la mondialisation	DTB1ED01	S1	18	À définir
Circuits économiques : investissements, productions et commercialisations	DTB1ED02	S1	15	À définir
Ingénierie du projet de développement	DTB3ED02	S1	35	6 séances le vendredi
Concertation et médiation des conflits	DTB3ED01	S1	35	5 séances le vendredi
Patrimoine et labels territoriaux	DTB3ED10	S1	10	Communiqué ultérieurement
Les paysages : marqueurs de la mondialisation	DTB2ED01	S2	15	Communiqué ultérieurement
Département de géographie - EC mutualisés de Licence Géographie				
Collectivités territoriales et développement durable	DT15ENCT	S2	39	Communiqué ultérieurement
Diagnostic territorial et politique de la ville	DT19EMPA	S1	39	Mardi 18h-21h
Géographie des développements	DT16EMDE	S1	39	Lun 15h-18h
Épistémologie : géographie culturelle	DT16ENGC	S2	39	Communiqué ultérieurement
Regards géographiques sur la bande dessinée	DT19EMBD	S1	39	Sam. 9h-15h 1 semaine sur 2
Épistémologie de la géographie de l'environnement	DT16ENGE	S2	39	Communiqué ultérieurement
Épistémologie : espaces et pouvoirs	DT16ENEP	S2	39	Communiqué ultérieurement
Géographie des transports et des mobilités	DT15ENMO	S1	39	Intensif du 6 au 10 janvier
Géographie économique et politique des systèmes agro-alimentaires	DT16EMAL	S2	39	Communiqué ultérieurement
Géographie sociale de l'eau	DT15ENEA	S2	39	Communiqué ultérieurement
Institut d'Etudes Européennes				
Politique extérieure de l'Union Européenne	DUA3ED15	S1	39	Mar. 9h-12h
Crises et conflits internationaux	DUA4ED17	S2	39	Communiqué ultérieurement



Annexe aux modalités de contrôle

des connaissances et des compétences 2021-2022

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences ont été adoptées par la CFVU le 14 mai 2020 pour toute la durée du contrat correspondant à la période d'accréditation 2020-2025 des formations de l'Université Paris 8. Elles sont néanmoins soumises chaque année à l'approbation du Conseil de la formation et de la vie universitaire et éventuellement ajustées en fonction des évolutions réglementaires. Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

UFR/Institut EriTES - Master Mondes méditerranéens en mouvement, département Sciences sociales des mondes méditerranéens

(Année 2023-2024)

1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Article 9)

Le contrôle continu est la règle sauf application des dispositions prévues dans le point 3.

Une absence répétée (au-delà de 3 absences y compris justifiées) au contrôle continu conduit (sauf cas de force majeure, évalué par l'équipe pédagogique) à une absence de note pour la session 1. Le droit à la session 2 reste entier.

En cas de combinaison entre contrôle continu et contrôle terminal dans le cadre de la session 1, la part relative du contrôle terminal par rapport au contrôle continu est précisée dans les modalités d'évaluation de l'EC.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Articles 9 et 14)

La dispense de présence au cours peut être accordée au cas par cas sur la base d'une activité professionnelle ou assimilée, de handicap, d'engagement associatif, de sportif de haut niveau (ou de cas bien particuliers appréciés par le/la responsable de formation) obligatoirement attestée auprès du secrétariat (auprès duquel l'étudiant·e devra déposer toutes les pièces justificatives) et dont les horaires sont incompatibles avec la présence au cours. Auquel cas, un aménagement significatif, et non une dispense du contrôle continu, est de droit et donne lieu à un accord avec l'enseignant.

La dispense d'assiduité ne concerne pas les ateliers dédiés à la préparation du mémoire et les ateliers dits de professionnalisation. La présence y est obligatoire, y compris pour les étudiant.es salarié.es.

Il est en outre obligatoire, pour bénéficier de cet aménagement du contrôle continu, de se présenter en début de semestre à l'enseignant·e pour connaître les modalités de cet aménagement.

3 – Modalités d'organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (Article 15)

Ce détail est disponible dans le livret de l'étudiant du département distribué en début d'année. Il est mis à disposition sur Moodle « secrétariat pédagogique »

Les sessions sont annuelles. Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats.

Un jury final délibérant sur les résultats de première session et de seconde chance se réunit en fin d'année.

4 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (Article 15)

Pour le mémoire, la session est unique. Les étudiant.es, dans la mesure où ils disposent d'un encadrement pédagogique individualisé à travers leur directeur·rice de mémoire, ne peuvent prétendre à la soutenance sans l'accord de l'équipe pédagogique. La liste des étudiant.es autorisé.es à soutenir en juin ou exceptionnellement en septembre est établie fin mai sur la base des propositions du/de la directeur·rice de mémoire, de la participation

effective à l'atelier et de la régularité des rendus au cours de l'année. La note définitive de l'atelier ne peut être établie tant que la soutenance du mémoire n'a pas eu lieu.

5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (Article 16)

(Il s'agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)

La meilleure note des deux sessions est prise en compte pour la délibération du jury de session de seconde chance – sous réserve d'une demande préalable de renonciation à la compensation par l'étudiant·e.

6 – Renonciation à la compensation (Article 16)

La demande de renonciation doit être déposée au plus tard 48 heures avant la tenue du jury de session 1. Pour les M2, la demande de renonciation est possible pour des notes supérieures à la moyenne.

7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (Article 18)

Aucun

8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (Article 21)

(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)

Non prévu

9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (Article 22)

(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)

Automatique

Réinscription le semestre suivant ou l'année suivante

10 – Poursuite d'études au niveau supérieur au sein du cursus de master (Article 23)

(A l'issue de l'année de M1 : simple redoublement, redoublement avec passage conditionnel en M2 (AJAC), redoublement avec possibilité de suivre des EC de M2 en crédits. Si la deuxième ou la troisième option est retenue, précisez le nombre minimum requis de crédits ECTS validés en M1. Ce nombre est doit être compris entre 30 et 48)

Tout étudiant·e de M1 ayant acquis au moins 48 ECTS peut être autorisé·e à poursuivre en M2 (ajourné·e autorisé·e à continuer). Cette poursuite d'études peut prendre la forme de crédits ou du résultat AJAC.

Dispositions particulières : – VALIDATION DES STAGES DE LONGUE DUREE – 17 à 26 SEMAINES

En master 2, l'étudiant·e effectuant un stage de longue durée est dispensé·e du deuxième EC de sa dominante et des deux ateliers de professionnalisation, soit l'équivalent de 13 ECTS, sous réserve qu'il/elle rende *a minima* un rapport de stage dont les modalités sont précisées dans le document y afférant, disponible sur Moodle.



UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
2 rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis cedex
01.49.40.67.89 (standard)
www.univ-paris8.fr